



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Au service
des peuples
et des nations

Recherche destinée au deuxième Rapport parlementaire mondial sur *Demander des comptes au gouvernement : réalités et perspectives du contrôle parlementaire*

Appel à contribution écrite

15 octobre 2015

Le présent document est un appel à contribution écrite dans la perspective de la seconde édition du Rapport parlementaire mondial, qui portera sur le thème *Demander des comptes au gouvernement : réalités et perspectives du contrôle parlementaire*.¹ Le Rapport parlementaire mondial a vocation à stimuler la discussion au sein de la communauté parlementaire et à contribuer à son évolution dans le but de renforcer l'institution parlementaire et, partant, la démocratie.

Tous les parlements, mais aussi les organisations et les personnes intéressées, sont invités à apporter leur contribution écrite à ce travail. Les contributions devront porter sur les domaines décrits à l'annexe 1 du présent document. Ces contributions alimenteront la recherche sur laquelle se fondera le rapport et serviront de base à ses conclusions et recommandations.

Il est demandé aux parlements de centrer leur contribution sur les défis et les bonnes pratiques en matière de contrôle parlementaire. Ils peuvent, par exemple, décrire l'évolution récente de cette fonction, en présentant notamment les modifications des règles et des procédures parlementaires, les innovations apportées aux mécanismes et pratiques de contrôle, les difficultés auxquelles se heurtent actuellement les parlements, ainsi que les solutions envisagées et les bonnes pratiques susceptibles d'intéresser leurs collègues parlementaires.

Les organisations et les personnes ayant l'expérience du contrôle parlementaire pour y avoir collaboré (organisations non gouvernementales, chercheurs, associations professionnelles, syndicats, anciens parlementaires et membres du personnel parlementaire) sont également invitées à apporter leur éclairage en matière de bonnes pratiques et/ou difficultés rencontrées pour accéder au parlement et communiquer avec cette institution, présenter des contributions et recommandations, ainsi que suivre et évaluer les résultats obtenus par le parlement grâce au contrôle.

Ces contributions peuvent être rédigées en français, anglais, espagnol ou arabe. Il est souhaitable de les limiter à un maximum de 1'500 mots (environ 3 pages A4), en précisant clairement dans chaque contribution de quelle source elle émane. Il est en outre demandé de commencer la contribution par un résumé présentant les principaux points et recommandations qu'elle contient. Une grille de présentation figure à l'annexe 2.

Une fois la recherche destinée au rapport terminée, il est prévu de publier les contributions en ligne en complément au rapport. **Veillez indiquer clairement si vous ne souhaitez pas que votre contribution soit publiée en ligne.**

¹ En avril 2012, l'IUI et le PNUD ont publié la première édition du Rapport parlementaire mondial, qui portait sur l'évolution de la représentation parlementaire (www.ipu.org/gpr).

La date butoir pour soumettre une contribution écrite a été fixée au **30 novembre 2015**.

Veillez transmettre votre contribution écrite à l'UIP par courrier électronique à l'adresse : gpr@ipu.org, par télécopie au numéro : +41 22 919 41 60 ou par courrier postal.

Le rapport devrait être publié fin 2016. Vous trouverez de plus amples informations à propos de la seconde édition du Rapport parlementaire mondial à l'adresse : www.ipu.org/gpr2-f/. Pour toute demande d'information, veuillez vous adresser à l'UIP à l'adresse : gpr@ipu.org.

Annexe 1 : Grandes lignes de la seconde édition du Rapport parlementaire mondial sur le thème *Demander des comptes au gouvernement : réalités et perspectives du contrôle parlementaire*.

La seconde édition du Rapport parlementaire mondial portera sur deux questions centrales :

- Quel est le degré d'efficacité du parlement dans l'accomplissement de son rôle de contrôle de l'action gouvernementale ?
- Comment cette efficacité pourrait-elle être améliorée ?

Pour répondre à ces deux questions fondamentales, le rapport se penchera sur quatre domaines liés entre eux :

Qualité de l'environnement : Quelle influence l'environnement politique et institutionnel exerce-t-il sur l'efficacité du contrôle ? Quelle est l'incidence du mode de gouvernement et de scrutin ? Dans quelle mesure le gouvernement tient-il compte du contrôle parlementaire ? Quelle influence la compétition entre les partis politiques et le rôle joué par l'opposition exercent-ils ? L'opinion publique se sent-elle concernée par le contrôle parlementaire ?

Capacité institutionnelle : Quels efforts sont-ils consentis pour renforcer la capacité du parlement à réaliser un contrôle efficace ? Dans quel sens les règles, la procédure, les mécanismes et les outils parlementaires ont-ils récemment évolué ? Quelle capacité l'administration parlementaire a-t-elle de fournir les recherches et les analyses indépendantes facilitant l'exercice du contrôle parlementaire ? Comment les partenariats, notamment avec les institutions supérieures de contrôle et la société civile, pourraient-ils être renforcés ?

Volonté politique : Qu'est-ce qui motive les parlementaires à mener des activités de contrôle ? Quelle sont les incitations et les freins à la réalisation d'activités de contrôle de la part des parlementaires ? Quel est le lien entre représentation et contrôle et satisfaction des besoins et des attentes des citoyens ?

Mesure et évaluation : Comment le parlement rend-il compte au public du contrôle qu'il exerce ? Dans quelle mesure est-il possible d'évaluer l'incidence du contrôle parlementaire sur le fonctionnement du gouvernement et sur la vie de la population ? Quelles difficultés l'évaluation de l'efficacité du contrôle parlementaire pose-t-elle ?

Le rapport abordera ces divers domaines dans une perspective intégrant la dimension du genre grâce à une analyse de la volonté et de la capacité du parlement à demander des comptes au gouvernement en matière de parité et à veiller à ce que le contrôle parlementaire tienne compte de la dimension du genre, ainsi que de la capacité des hommes et des femmes parlementaires à mener des activités de contrôle et de l'influence exercée par le nombre de femmes au parlement sur le contrôle parlementaire. L'environnement est-il propice à la parité et à l'autonomisation politique des femmes ?

Le parlement a-t-il créé des mécanismes visant à faciliter l'exercice du contrôle parlementaire relatif aux engagements pris en matière de parité, par exemple des commissions chargées de la parité ou des forums de femmes parlementaires ? Dans l'affirmative, quel est le degré d'efficacité de ces mécanismes ?

Figureront au nombre des grandes thématiques abordées dans le rapport : le contrôle budgétaire, le contrôle des résultats obtenus grâce aux politiques appliquées dans divers domaines, le contrôle des obligations internationales et le contrôle relatif aux Objectifs de développement durable.

Le rapport s'interrogera sur l'importance du contrôle exercé par le parlement, la signification et les éléments constitutifs d'un « contrôle efficace » et les conséquences d'une absence de contrôle.

Il tiendra compte des différences de contexte : Etats sortant d'un conflit ou fragiles, transitions démocratiques, petits Etats insulaires en développement, modes de gouvernement décentralisés.

Sur la base des recherches réalisées, il formulera des recommandations visant à proposer des solutions pour améliorer comme suit l'efficacité globale du contrôle parlementaire :

- Amélioration de l'environnement dans lequel s'insère le contrôle parlementaire
- Accroissement de la capacité institutionnelle du parlement à exercer son droit de regard
- Renforcement de la volonté politique des parlementaires de s'acquitter concrètement de leur mission de contrôle

Annexe 2 : Grille de présentation des contributions écrites à la seconde édition du Rapport parlementaire mondial intitulé *Demander des comptes au gouvernement : réalités et perspectives du contrôle parlementaire*

Veuillez indiquer le nom du parlement, de l'organisation ou de la personne à l'origine de la présente contribution	
Contribution de :	
Date :	
Veuillez nous communiquer les coordonnées de la personne à contacter pour obtenir des précisions à propos de cette contribution (ces données ne seront pas divulguées)	
Nom de la personne :	
Fonction :	
Téléphone :	
Courriel :	
Veuillez cocher cette case si vous ne souhaitez pas que votre contribution soit publiée en ligne.	
	<input type="checkbox"/>

<p>Résumé des principaux points et recommandations</p> <ul style="list-style-type: none"> • • • •
--

<p>Texte intégral de la contribution</p>
